

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL USEP 87

Mardi 30 mai 2023 à Séreilhac

Le Comité Départemental USEP a tenu son Assemblée Générale ordinaire, le 30 mai 2023, à Séreilhac.

Cette Assemblée Générale était conjointe avec celle de la Ligue de l'Enseignement et alternait les temps de parole Ligue/USEP.

Présents / Excusés : VOIR LISTE JOINTE EN ANNEXE

Rapport moral :

Après un mot d'ouverture et de remerciement aux présents, Michel REBERAT, Président du CD USEP 87, présentait son rapport moral.

Il commençait son propos en insistant sur l'attachement de l'USEP à La Ligue de l'Enseignement et ses valeurs.

Il continuait en mettant en avant la reprise des activités avec la relative bonne santé de l'USEP 87.

Il concluait en évoquant l'arrivée des JO 2024 avec le rôle essentiel à jouer par l'USEP auprès des écoles pour accompagner cet évènement.

Le rapport moral était approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité :

Julien Roussel, Délégué USEP, présentait le rapport d'activité 2022 (exercice du 01/01/22 au 31/12/22).

Ce rapport était fait sous forme de quizz pour l'ensemble des présents afin de rendre cette assemblée dynamique.

Les questions permettaient une mise en lumière des points suivants :

- affiliations
- les opérations nationales
- les cross'athlon
- les rencontres Hors Temps Scolaire
- le Concept de RSA
- les débats USEP
- les projets Jo 2024

Un point était ensuite fait sur les perspectives à venir.

Ce rapport d'activité était approuvé à l'unanimité.

Rapport financier :

Marie DUPUY, Trésorière adjointe, présentait ensuite le rapport financier. Le budget global était de 225 888€.

L'exercice 2022 a été déficitaire de 2 164€.

Ce déficit était expliqué en grande partie par une augmentation des investissements matériels, reprise de l'activité ainsi que la hausse du nombre de vus et de leur coût.

Le **budget prévisionnel** pour 2023 et 2024 était présenté.
Il était fait sur 2 ans incluant une demande d'aide à l'emploi.

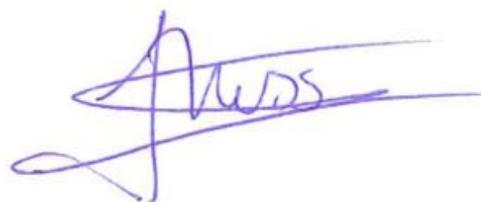
Les **montants des licences** pour 2023/2024 étaient ensuite abordés. Après 5 ans sans augmentation, il était décidé de procéder à légère hausse des tarifs.

	Cotisation 2023/2024
Associations	37,00 €
Animateurs	18,50 €
Maternelles	4,70 €
Elémentaires	5,30 €

Le rapport financier, le budget prévisionnel et le montant des licences étaient approuvés à l'unanimité.

Fait à Limoges, le 2 juin 2023

Julien Roussel, Délégué USEP 87

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Julien Roussel', with a long horizontal stroke extending to the right.